

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Sheet Nr. 0033

Révision 3, avril 2006

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT**

Désignation(s) commerciale(s): Dicalite 341, Speedplus, 375, Speedex, 2500, 4200, 4500, 5000, 6000 et 7000.

Fournisseur: **DICALITE TRADING** Tel.: +32-9-250.95.50  
**Scheepzatestraat 100** Fax: +32-9-250.95.59  
**9000 GENT**  
**BELGIQUE**

Producteur: Grefco Minerals Corp.  
225 City Avenue, Suite 14  
BALA CYNWYD, PA 19004  
U.S.A.

**2. COMPOSITION CHIMIQUE**

La DIATOMITE est composée essentiellement de Silice sous forme SiO<sub>2</sub>. C'est une terre de diatomée calcinée avec un fondant (Carbonate de Sodium), elle contient également du quartz et de la cristobalite.

Composants dangereux: Les Diatomées calcinées avec fondant contiennent de la silice cristalline.

- Quartz inférieur à 5 %
- Cristobalite inférieur à 70 %

Composition	CAS Nr.	EINECS Nr.
Terre de Diatomée calcinée avec fondant	68855-54-9	272-489-0
Quartz	14808-60-7	238-878-4
Cristobalite	14464-46-1	238-455-4

Symboles		
X <sub>n</sub>	R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
	S22	Ne pas respirer les poussières.

**3. INFORMATIONS SUR LES RISQUES**

Une inhalation prolongée des poussières de silice cristalline, sans protection, peut provoquer une maladie des poumons (silicose).

La silice cristalline a été classée comme une cause de cancer par l'IARC (catégorie 1), qui est un département de l'OMS.

Conditions aggravantes: maladies respiratoires telles que: bronchite, asthme, etc ...

## 4. PROCEDURE DE PREMIERS SECOURS

### 4.1 Symptômes et effets:

Inhalation: Toux, irritation du nez et de la gorge, une congestion peut intervenir après une surexposition.

Yeux: Irritation ou inflammation temporaire

### 4.2 Inhalation:

Quitter la zone poussiéreuse, boire de l'eau pour rincer la gorge, se moucher pour évacuer la poussière.

### 4.3 Irritation oculaire:

Ne pas frotter! Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

### 4.4 Irritation cutanée: Néant

### 4.5 Ingestion: Néant

## 5. RISQUE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Néant, la Diatomite étant inerte et ininflammable.

## 6. PRECAUTIONS CONTRE LES FUITES DE POUSSIERE

6.1 Prévention personnelle: Le port d'un masque agréé est obligatoire et une protection oculaire est recommandé (type P3).

6.2 Prévention écologique: Néant.

6.3 Procédure en cas d'épandage ou de fuite: Aspirer ou nettoyer avec un appareil humide.

## 7. PRECAUTIONS DE MANIPULATION ET DE STOCKAGE

7.1 Manipulation: Eviter de faire de la poussière, réparer immédiatement tous les sacs abîmés.

7.2 Stockage: Conserver au sec et loin des produits chimiques odorants.

## 8. EXPOSITION ET PRECAUTIONS PERSONNELLES

8.1 Taux limite d'exposition: **BELGIQUE**  
VME quartz = 0.10 mg /m<sup>3</sup>  
VME cristobalite = 0.05 mg/m<sup>3</sup>

FRANCE

VME quartz = 0.10 mg /m<sup>3</sup>

VME cristobalite = 0.05 mg/m<sup>3</sup>

Ces valeurs limites d'exposition sont pour les volumes respirés.

8.2 Protection des organes respiratoires: Le port d'un masque respiratoire agréé est obligatoire (type P3).

8.3 Protection des yeux: Le port de lunettes de sécurité est recommandé.

8.4 Protection des mains et de la peau: Néant.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique à 20°C:	Poudre solide sans odeur
Couleur:	Rose
Odeur:	Néant
pH (à raison de 100 g/litre de boues):	9 – 10.5
Point de fusion:	Néant
Point d'ébullition:	Néant
Densité spécifique:	2350 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau:	Minime

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Réaction dangereuse: Néant, sauf avec l'acide fluorhydrique.

Produits de dissémination dangereux: Réagit avec l'acide fluorhydrique pour former le tétrafluore de silicium (SiF<sub>4</sub>).

## 11. TOXICOLOGIE

Irritation primaire:

Inhalation: Toux, irritation du nez et de la gorge, une congestion peut intervenir après une surexposition.

Yeux: Irritation ou inflammation temporaire.

Peau : Néant

Une inhalation prolongée des poussières de silice cristalline, sans protection, peut provoquer une maladie des poumons (silicose).

La silice cristalline a été classée comme une cause de cancer par l'IARC (catégorie 1), qui est un département de l'OMS.

Conditions aggravantes: maladies respiratoires telles que: bronchite, asthme, etc ...

## 12. DONNEES ECOLOGIQUES

Biodégradabilité et toxicité pour les poissons: Néant

Catégorie de risques dans l'eau: Catégorie de risques 0: pas dangereux

## 13. GESTION DES DECHETS

Précautions: voir paragraphe 8

Eliminer dans des décharges agréées ou placer dans des emballages étanches. Ne pas déverser à l'état sec. Conserver humide ou recouvrir de terre.

## 14. INFORMATIONS POUR LE TRANSPORT

Conserver sec.

Pas classifié comme dangereux.

## 15. INFORMATIONS LEGALES

Symbole de risque:

Xn Nocif

Libellé du risque R:

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Conseillé:

S22 Ne pas respirer les poussières.

## 16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Application: Les adjuvants filtrants en Diatomite sont utilisés pour la filtration industrielle et les agents en Diatomite sont utilisés comme charges.

Des informations techniques sont disponibles sur demande à l'adresse indiquée.

CETTE FICHE A ETE REALISEE A PARTIR DES DERNIERES INFORMATIONS DISPONIBLES ET CONFORMEMENT A LA DIRECTIVE 2001/58/EG DE LA COMMISSION EUROPEENNE DD. 27/07/2001.